



Contrôle fiscal : Grand laboratoire dans la mise en œuvre de la politique gouvernementale !

Mercredi 28 juin 2017 se tenait un groupe de travail dédié au contrôle fiscal. Ce GT a été convoqué à l'origine sur une demi-journée et un ordre du jour fixé par l'administration. Suite à la demande de son extension sur la journée et l'ajout de points d'actualité à son ordre du jour par l'intersyndicale CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques, FO DGFIP, c'est sur la journée entière et l'ensemble des points à l'ordre du jour qu'il s'est finalement déroulé :

- [Changement de périmètre des DIRCOFI et Rattachement des brigades départementales aux DIRCOFI](#)
- [Mise en place des brigades patrimoniales](#)
- [Mise en œuvre du bilan de compétence pour les vérificatrices et vérificateurs](#)
- [Déploiement de MEMO](#)
- [Point d'étape sur le pilotage des BCR](#)
- [Bilan de l'activité du Polre \(Pôle national de la redevance audiovisuelle\) et des PCE](#)
- [Présentation de la mise en œuvre de l'examen de comptabilité au bureau](#)

En réponse aux propos liminaires des organisations syndicales, Mme Gabet cheffe du contrôle fiscal a effectué en premier lieu un **bilan des résultats du contrôle fiscal de 2016**. Selon elle, il y aurait une certaine stabilité, et pas de baisse, des résultats du contrôle fiscal. L'amélioration qualitative des contrôles compenserait la baisse en nombre de contrôles sur l'année 2016, la ramenant au niveau des résultats de 2014, l'année 2015 ayant bénéficié d'affaires exceptionnelles par rapport aux deux autres années. Mais **c'est au niveau du recouvrement que l'on constate un manque de rentrées de 9 milliards**,

C'est ce diagnostic qui a été présenté au Ministre ainsi que sa feuille de route sur le Contrôle fiscal. « *Le contrôle fiscal doit se tenir sur 2 jambes, l'une étant la présence territoriale et la seconde est une trinité : dissuasif/répressif/budgétaire.* »

La CGT Finances Publiques s'est étonnée cette vision qui tranche avec les discours précédemment tenus, et a pointé un manque d'emplois et de moyens dédiés à cette mission essentielle au budget de l'état.

Sur la déclinaison du "**droit à l'erreur**" argument de campagne du Président de la République, Mme Gabet s'est voulue rassurante, nous expliquant que notre administration est déjà inscrite dans la reconnaissance du droit à l'erreur au travers de dispositions déjà existantes, telles que la charte du contribuable, le rescrit,... Toutefois, des réflexions sont en cours avec le cabinet du Ministre pour étendre l'application du L62 aux procédures de contrôle sur pièces (CSP) et à l'examen de situation fiscale des particuliers (ESFP) ainsi que la diminution du taux de l'intérêt de retard.

La CGT ne s'est pas laissée endormir par ce discours convenu, et a pointé la contradiction entre ces mesures et la « trinité du contrôle fiscal dissuasif/répressif/budgétaire » présentée en début de séance. Il s'agit bien de mesures allant dans le sens global de l'orientation du nouveau gouvernement...

Sur les réformes fiscales TH IS ISF nous n'avons obtenu aucune réponse, la DG se réfugiant derrière le "cadre législatif qui pour l'instant reste constant".

La CGT a obtenu un accord de principe sur une affectation "DIRCOFI-RAN- B Pat" pour les agents affectés en Brigades Patrimoniales.

Annonces fiscales du gouvernement

Par-delà le cafouillage, des choix toujours favorables aux riches

Après plusieurs jours de cacophonie, le Premier ministre a donné des précisions sur la baisse des impôts de 11 milliards d'euros. Il y en aura beaucoup pour les riches.

Au départ, le gouvernement voulait réduire les impôts de 20 milliards sur l'ensemble du quinquennat. Finalement, pour rassurer les riches et notamment les financiers, il concentre plus de la moitié de cette baisse sur l'année 2018.

En contrepartie, il annonce au moins 20 milliards d'économies de dépenses publiques, notamment sur la masse salariale de l'État. La couleur est déjà annoncée : le non-remplacement des départs à la retraite, le gel du point d'indice, la réinstauration du jour de carence et la hausse de la CSG pour les actifs comme pour les retraités...Le paquet sera complété par de nouvelles privatisations, par la vente de 10 milliards du patrimoine national, d'actifs de l'État.

Le choix en faveur des riches et financiers est sans appel. Les actifs financiers seront exclus de l'impôt sur la fortune (ISF). Celui-ci sera transformé en impôt sur la fortune immobilière (IFI). Un taux unique, forfaitaire, de 30 % sera instauré sur les revenus du capital. Cela représente un cadeau de 1,5 milliard d'euros, autant de manque à gagner pour le budget de l'État. Ce sont surtout les plus riches qui vont en profiter car, actuellement, dans certains cas leur taux d'imposition peut atteindre deux fois plus.

Par ailleurs, le taux d'impôt sur les sociétés, abaissé déjà à 28 % pour les TPE et les PME, sera ramené à 25 % pour toutes les entreprises. Et le CICE sera transformé en baisse de cotisations sociales patronales.

Quant aux autres contribuables, mise à part la première tranche de la réforme de la taxe d'habitation qui va alléger cette taxe de 3 milliards d'euros et sur laquelle il y a beaucoup à dire, le Premier ministre reste dans le flou. En revanche, il est très précis sur la hausse de la CSG de 1,7 % en contrepartie de la suppression des cotisations sociales des salariés pour l'assurance chômage et l'assurance maladie.

Comme d'habitude, le Premier ministre néglige le fait que la suppression des postes dans la fonction publique, de même que les moindres recettes pour la Sécurité sociale, sont synonymes de la dégradation de la qualité des services rendus aux citoyens et notamment les plus démunis qui sont relativement plus usagers de services publics.

Comme d'habitude, ces mesures sont présentées au nom de l'emploi et de l'investissement sur la base de l'idée totalement infondée que le travail coûte cher en France et que si on donne plus aux riches et aux financiers, ça ira mieux pour l'économie. Cela fait des années que nous entendons ce discours ; discours qui ne donne aucun résultat probant en termes d'emploi, d'investissement et d'activité économique. Le seul résultat est la dégradation des inégalités et l'affaiblissement du potentiel productif de notre pays.

La CGT répète que, pour créer des emplois et renforcer le potentiel productif du pays, une révision globale de l'intervention de l'État est nécessaire. Les dépenses publiques et la fiscalité doivent favoriser l'emploi, la croissance économique et la justice sociale. Cela nécessite d'évaluer sérieusement les aides accordées aux entreprises. Cela nécessite aussi une réforme globale du système fiscal. La CGT a des propositions dans ces domaines.

Le 12 septembre sera l'occasion de porter ces revendications avec les salariés, les privés d'emploi et les retraités.